Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2024/1764

22.3.2024

P9_TA(2023)0324

Situation des droits de l'homme au Bangladesh, en particulier le cas d'Odhikar

Résolution du Parlement européen du 14 septembre 2023 sur la situation des droits de l'homme au Bangladesh, en particulier le cas d'Odhikar (2023/2833(RSP))

(C/2024/1764)

Le Parlement européen,

— vu l'article 144, paragraphe 5, et l'article 132, paragraphe 4, de son règlement intérieur,

A. considérant que la situation des droits de l'homme au Bangladesh s'est gravement détériorée, notamment en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées, la liberté d'expression et les droits des travailleurs;

B. considérant qu'Odhikar, une organisation de défense des droits de l'homme de premier plan, a subi plus de dix années de harcèlement et de criminalisation, y compris sa radiation en tant qu'ONG; que deux dirigeants d'Odhikar, Adilur Rahman Khan et ASM Nasiruddin Elan, font l'objet d'accusations pénales forgées de toutes pièces, avec un jugement rendu le 14 septembre 2023; que la violation du droit à un procès équitable dans cette affaire a été largement condamnée;

C. considérant que les organes des Nations unies et le Haut-Commissaire aux droits de l'homme ont condamné le gouvernement et le pouvoir judiciaire du Bangladesh en raison de l'intimidation et du harcèlement incessants des défenseurs des droits de l'homme et des militants de la société civile, y compris lorsque ces personnalités dialoguent avec les Nations unies;

1. exprime sa profonde inquiétude quant à la détérioration de la situation des droits de l'homme au Bangladesh; insiste pour que le gouvernement du Bangladesh rétablisse un environnement sûr et favorable pour les ONG, les défenseurs des droits de l'homme, les militants et les minorités religieuses et respecte les engagements internationaux du pays, en particulier au titre du pacte international relatif aux droits civils et politiques;

2. déplore la peine de prison prononcée le 14 septembre 2023 par le cyber-tribunal de Dhaka contre le secrétaire d'Odhikar, Adilur Rahman Khan, et le directeur ASM Nasiruddin Elan; prie instamment le gouvernement du Bangladesh d'annuler immédiatement et sans condition cette condamnation et de rétablir l'enregistrement d'Odhikar, ainsi que de veiller à ce que les organisations de la société civile puissent accéder aux subventions étrangères approuvées;

3. encourage le gouvernement du Bangladesh à coopérer avec les Nations unies en vue de la mise en place d'un mécanisme spécialisé pour enquêter sur les allégations de disparitions forcées; insiste pour que des observateurs internationaux soient autorisés à assister aux audiences;

4. rappelle qu'un processus de dialogue renforcé «Tout sauf les armes» (TSA) est toujours en cours avec le Bangladesh en raison de ses graves violations des conventions internationales; s'inquiète de ce que l'affaire Odhikar constitue un recul regrettable, avec des conséquences quant à la question de savoir si les préférences TSA continuent de s'appliquer au Bangladesh;

5. est consterné par le meurtre brutal du syndicaliste Shahidul Islam en juin 2023 et demande que les responsables soient traduits en justice;

6. prie instamment le gouvernement du Bangladesh de se conformer aux normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail et de mettre en œuvre sa feuille de route pour les droits des travailleurs, conformément à son engagement dans le cadre du processus de dialogue renforcé;

7. demande une nouvelle fois au gouvernement du Bangladesh d'abroger la législation sur la sécurité numérique et l'encourage à adopter une législation en matière de cybersécurité pleinement conforme aux normes internationales;

8. s'inquiète des arrestations massives de représentants de l'opposition et du recours excessif à la force contre les manifestants au Bangladesh; invite le gouvernement du Bangladesh à garantir les conditions d'élections libres, régulières et participatives en 2024; souligne que l'observation sans entrave par des observateurs nationaux et internationaux est une norme internationale essentielle;

9. invite le Service européen pour l'action extérieure, la délégation de l'Union et les ambassades des États membres au Bangladesh à soulever les préoccupations en matière de droits de l'homme aux plus hauts niveaux et à accroître leur soutien aux défenseurs des droits de l'homme, aux travailleurs syndiqués et aux journalistes locaux qui sont pris pour cible, y compris en surveillant les procès;

10. charge sa Présidente de transmettre la présente résolution à la Commission, au Conseil, au vice-président de la Commission / haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ainsi qu'au gouvernement et au parlement du Bangladesh.